

## Conseil municipal du 15 janvier 2020

**Participants** : René Mouysset, Franck Chincholle, Bernard Martin, Philippe Couderc, Christian Duraisin, Clément Chauchard, Monique Delcausse, Jean Muratet, Bruno Pélissier, Brigitte Tuéry.

**Absents** : Séverine Véquaud, Isabelle Viguiier, Jean-Christophe Coupat, Frédéric Lavigne.

-----

### **Délibération 1 : plan de financement de « la cabane des vignes »**

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal les devis concernant le réaménagement de la cabane des vignes située route du Valadier. Le montant total des travaux est estimé à 12 393,10 € HT – 14 871,72 € TTC.

Monsieur le Maire propose le plan de financement suivant :

- Subvention Etat DETR (30 %) : 3 717,93 €
  - Région (50 %) : 6 196,55 €
  - Autofinancement : 2 478,62 €
- 12 393,10 €

Après en avoir délibéré le Conseil municipal approuve le projet et le plan de financement ci-dessus pour un montant de **12 393,10 € HT – 14 871,72 € TTC.**

### **Délibération 2 : plan de financement du terrain de tennis communal**

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal le devis relatif à la rénovation du terrain de tennis communal situé à La Bessière. Le montant des travaux est estimé à 5 736,40 € HT – 6 883,68 € TTC.

Monsieur le Maire propose le plan de financement suivant :

- Subvention Etat DETR (30 %) : 1 720,92 €
  - Région (30 %) : 1 720,92 €
  - Autofinancement : 2 294,56 €
- 5 736,40 €

Après en avoir délibéré le Conseil municipal approuve le projet et le plan de financement ci-dessus pour un montant de **5 736,40 € HT – 6 883,68 € TTC.**

### **Délibération 3 : Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d’Alimentation en Eau Potable du SIAEP Liort Jaoul**

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le rapport 2018 sur le Prix et la Qualité du Service public de l’eau potable du SIAEP du Liort Jaoul.

Le conseil municipal, à l’unanimité, adopte le rapport 2018 sur le Prix et la Qualité du service public d’Alimentation en Eau Potable du SIAEP Liort Jaoul.

#### **Délibération 4 : Création d'un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité**

Afin de faire face à un accroissement temporaire d'activité, Monsieur le Maire propose la création d'un emploi d'agent contractuel dans le grade d'Adjoint technique pour une période de 9 mois allant du 1er Février au 31 Octobre 2020 inclus. Cet agent assurera les fonctions d'un agent technique à mi-temps (17h30).

La rémunération de l'agent sera calculée par référence à l'échelon 3 l'indice brut 353, Indice majoré 329 du grade de recrutement. Les crédits correspondants sont inscrits au budget.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité cette mesure de création d'emploi non permanent.

#### **Bail du local Multi services.**

Monsieur le Maire donne lecture du projet de bail commercial concernant la location du local Multi services par Monsieur Sébastien Mauclerc.

Ce projet de bail est approuvé par le conseil municipal.

#### **Projet de motion**

Monsieur le Maire donne lecture d'une motion proposée par le Conseil communautaire de Pays Segali Communauté concernant l'opposition au maintien des menus végétariens dans les écoles tant que la loi Egalim n'est pas appliquée dans son intégralité et notamment l'axe : « permettre aux agriculteurs d'avoir un revenu digne en répartissant la valeur ».

Cette motion est approuvée par 9 voix pour et une abstention.

#### **Questions diverses**

- Une réunion publique se tiendra dans les locaux du Multi services le samedi 1<sup>er</sup> février à 15h00.
- Echange de terrains à JOUELS.

M. et Mme Franck PELISSIER se portent acquéreur d'une maison à Jouels située sur les parcelles n° 561 et 872. Une partie de la parcelle 872 est en fait utilisée comme voie de passage entre la parcelle 562 et la parcelle 872 et a été revêtue comme les voies communales. Elle ne peut être restituée sans supprimer ce passage devenu de fait communal.

Il est donc convenu de faire un échange avec une portion de terrain contiguë à la parcelle 872 n'ayant aucune utilité en tant que voirie. La commune fera intervenir un géomètre très rapidement pour régler cette situation

- Un projet de garage pour la rénovation de véhicules anciens de haute gamme est en cours d'élaboration sur la commune.

**Prochain Conseil Municipal : Jeudi 27 février 2020**